



Lâ??initiative citoyenne pour la suspension de lâ??accord UE-IsraÃ«l obtient les seuils minimums dans sept pays

Description



Lâ??Initiative Citoyenne EuropÃ©enne (ICE) pour suspendre lâ??accord dâ??association entre lâ??Union EuropÃ©enne (UE) et IsraÃ«l, lancÃ©e mi-janvier, a rÃ©coltÃ© 461 427 signatures Ã lâ??heure oÃ¹ nous publions ces lignes, soit prÃ¨s de la moitiÃ© du nombre requis.

Pour qu'une initiative citoyenne européenne soit valable, elle doit recueillir au moins un million de signatures valides et obtenir les seuils minimums dans au moins sept pays. C'est désormais chose faite : la Belgique, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, l'Espagne et la Suède ont largement franchi le seuil requis. La France est d'ailleurs largement en tête avec 204 252 signatures représentant 350,23% des 58 320 qu'elle était censée obtenir.

L'initiative tarde à se faire connaître dans certains pays, avec cinq pays en dessous de 5% de l'objectif (la Roumanie, la Lettonie, la Hongrie, la Tchéquie et l'Estonie). Il incombe encore aux militant-es du réseau de l'alliance de la gauche européenne (ELA), dépositaires du texte, de partager et de convaincre dans ces pays pour récolter les signatures nécessaires. En France, les citoyens peuvent continuer de signer et à faire circuler le texte. Les seuils minimums étant atteints dans sept pays, ce n'est plus qu'une question de nombre : les Français et les Belges peuvent faire la différence s'ils poursuivent la mobilisation. Les organisations syndicales à travers l'Europe peuvent aussi appeler à signer la pétition sur leurs propres supports de communication.

[L'initiative est ouverte aux signatures ici](#)

Tags

1. accord d'association
2. cisjordanie
3. commerce
4. complicité
5. Gaza
6. génocide
7. Israël
8. palestine
9. sanction
10. UE

date créée

2026/02/17